



Changement de travail et de département avec SEJOUR SALARIE

Par **lifson**, le **28/12/2010** à **11:59**

Bonjour,

Je suis sénégalais. J'ai une formation d'ingénieur 07/2009 et je suis en France depuis 09/2003.

Avec un titre de séjour "Ingénieur salarié dans le 69" (contrainte géographique), j'ai actuellement sous la main un autre CDI sur l'île de France que j'ai accepté (92 Nanterre - beaucoup d'avantages sur salaire, stabilité et évolution professionnelle). Sachant que dans 3 mois (jour espéré pour occupation du nouveau poste), je serai resté 12 mois dans ma boîte actuelle (dont 2 mois et demi en CDD), mes questions sont les suivantes :

- 1) Quelles sont les démarches prévisibles auprès de la préfecture et de la DDTEFP ?
- 2) Dois-je refaire toute la procédure de changement de statut au niveau de Nanterre (lieu du poste proposé) ?
- 3) Dois-je m'adresser directement à la préfecture (69-Lyon ou 92-Nanterre) pour élargir ma zone d'activité notifiée sur mon titre de séjour actuel (sur conseil de la DDTEFP du Rhône) ?
- 4) Avez-vous eu des expériences similaires ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Mes sincères salutations.

PS : Mon employeur actuel a accepté de me laisser partir.